

REUNION DU 28 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit mars à 20 heures, le Conseil Municipal de LAIZE-CLINCHAMPS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROSE Dominique, Maire.

Présents : Mesdames ANNAOUY, BAZIRET, BOUILLARD, CHAUMONT, GODARD, JAFFRE, POUTREL, ROBIOLLE, VAHIDA, VAUVERT et Messieurs ACHARD, CHATELIN, CHOUETTE, CHYLA, DEQUAINDRY, GOUEDARD, JUEL, JUS, MARTIN, PICARD, ROSE, THOMAS, VARIN

Absents excusés : Madame FOUREZ, Monsieur VAUCLAIR

Absents : Messieurs AUBERT, DRI, GUESNON

Madame GAILLARD-PRETTI, trésorière, était présente pour le vote du budget.

Mesdames POUTREL et LEMAZURIER ont été nommés secrétaire de séance.

Une minute de silence a été observée pour les victimes de l'attentat de Trèbes.

11/2018 AFFECTATION DES RESULTATS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et considérant les résultats de l'année 2017 et les restes à réaliser de l'année 2017, décide d'affecter les résultats au budget primitif 2018 de la façon suivante :

- Excédent d'investissement pour un montant de 131 052.94€ à l'article 001
- Excédent de fonctionnement pour un montant de 724 593.29€ à l'article 002

12/2018 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention aux associations comme suit :

• A l'aise dans sa ville	300€	
• ADMR :		300€
• Amicale des anciens mineurs May Sur Orne		40€
• AREC	100€	
• Association plaine emploi Rocquancourt	100€	
• Vivre à Clinchamps	100€	
• APE Laize-Clinchamps	150€	
• Caen Sud GR	75€	
• Club de l'amitié de Laize La Ville	300€	
• Club des séniors Clinchamps sur Orne	500€	
• Comité des fêtes Clinchamps sur Orne	1 300€	
• Comité des fêtes Laize la Ville	600€	
• Essor du Val de Clair	125€	
• Label Elektro record	100€	
• Coopérative Laize-Clinchamps	3 570€	
• Les restaurants du cœur	150€	
• Ligue de l'enseignement	150€	
• USSA Judo 14	150€	
• USSA Tennis	225€	

13/2018 TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES :

- Vu la création de la commune nouvelle LAIZE-CLINCHAMPS au 1^{er} janvier 2017
- Vu la délibération du 6 avril 2017 décidant d'effectuer un lissage des taux sur 12 ans

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- Pour 2018 de voter les taux suivants taxe habitation 21.27%, Taxe foncière bâti 26.91%, Taxe foncière non bâti 46.79%

- Pour information les taux qui s'appliqueraient selon le calcul sur chaque commune seraient les suivants pour 2018 :
 - Taxe habitation Clinchamps sur Orne : 22.97%
 - Taxe habitation Laize la Ville : 17.99%
 - Taxe foncière Clinchamps sur Orne : 28.76%
 - Taxe foncière Laize la Ville : 23.03%
 - Taxe foncière non bâti Clinchamps sur Orne : 51.21%
 - Taxe foncière non bâti Laize la Ville : 30.92%

14/2018 BUDGET PRIMITIF 2018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget primitif comme suit :

- **Section de fonctionnement :**
Les dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 1 900 897 €
- **Section d'investissement :**
- Les dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 2 137 800 €

15/2018 Vente d'un bien immobilier communal : salle de catéchisme Place Abbé Delaume à Clinchamps sur Orne

Considérant la délibération en date 13 décembre 2017 ayant pour objet le passage de ce bien dans le domaine privé de la commune de Laize-Clinchamps.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise la vente de ce bien, cadastré AB383 pour un montant de 12 000€
- Donne tous pouvoirs au Maire pour exécuter cette décision.

16/2018 Vente d'un bien immobilier communal : garage Rue Paul Le Brethon à Clinchamps sur Orne

Considérant la délibération en date 13 décembre 2017 ayant pour objet le passage de ce bien dans le domaine privé de la commune de Laize-Clinchamps.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise la vente de ce bien, cadastré AB208 pour un montant de 1 750€
- Donne tous pouvoirs au Maire pour exécuter cette décision.

17/2018 Reprise concession cimetière

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du courrier de Madame Dominique Mesure-Mézières qui souhaite rétrocéder à la commune de Laize-Clinchamps, la concession dans le cimetière de Laize la Ville n°142.

Cette concession a été acquise le 6 octobre 2008 pour un montant de 80€ pour 30 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à procéder à la rétrocession de la concession au prorata du temps restant pour un montant de 55 €
- Donne tous pouvoirs au Maire pour exécuter cette décision

18/2018 LOCATION TABLES RONDES

Considérant l'achat de tables rondes pour les salles des fêtes de Laize la Ville et Clinchamps sur Orne

Considérant que ces tables peuvent être mises à disposition lors des locations des salles des fêtes de Laize la Ville et de Clinchamps sur Orne

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de louer les tables au tarif de 5€ l'unité
- Décide que l'encaissement se fera par le régisseur chargé de l'encaissement des locations de salles des fêtes

Rapport des commissions :

Commission scolaire :

- Le conseil d'école élémentaire a eu lieu le 23 mars : au 12 mars 2018, l'effectif était de 140 élèves. L'effectif prévu en septembre est de 145 élèves. Trois soirées théâtre sont prévues le 26, 28 et 29 juin 2018, la directrice demande si la salle de Clinchamps sur Orne est disponible à ces dates.
- Le conseil d'école maternelle : 100 élèves au du 12 mars 2018, l'effectif prévu en septembre est de 105. Les nouveaux produits utilisés pour l'hygiène sont satisfaisants. Les exercices de sécurité ont été faits et des remarques sont apportées :
Le téléphone ne sonne pas dans les pièces du fond. Pour le plan anti-intrusion, les enseignantes demandent l'installation d'un voyant rouge dans chaque classe et dans la classe de motricité avec déclencheur. A l'ordre du jour, était inscrit la demande d'une ATSEM supplémentaire pour la rentrée prochaine, les élus ont refusé la demande.

Commission sport, loisirs, animation, vie associative :

- Une demande de Skate parc a été évoquée, une réflexion sera menée. Des demandes de documentation vont être faites pour prendre connaissance d'un estimatif de prix, des nuisances et de pouvoir étudier l'emplacement.
- Partenariat technique et financier entre la commune et le CAC pour l'organisation des courses (bénévoles, tarif sur les deux courses). La course du CAC aura lieu le 21 avril prochain avec un départ de la salle de Laize la Ville et l'arrivée à Saint Laurent de Condé.
- Jeux : la livraison est toujours en cours. Des jeux ont été installés et d'autres installations seront réalisées dans les prochains mois.

Commission embellissement :

- Le montant de la floraison de la commune est d'environ 3 500€.
- Projet de pose de deux jardinières à l'entrée du lotissement des Paugers
- Un devis a été présenté pour un montant de 7 600€ HT pour l'aménagement devant la mairie de Clinchamps Sur Orne, les plantations seront faites par les agents communaux.
- Une consultation sera faite auprès des « Serres de Clinchamps » pour avoir un second devis.

Eglise de Laize :

- Un devis a été présenté pour un montant de 19 900€ HT pour le drainage, reprise enduit intérieur et extérieur (partie basse humide). D'autre devis sont en attente de réception
- Des devis pour les gouttières ont également été demandés.

Questions diverses :

- Réunion le 29 mars pour la chartre graphique du site internet
- CDC : le PC pour le Pont du Coudray a été déposé
- Le 30 mars : ouverture des plis pour la construction de salles de classe et de restauration scolaire
- Le 10 avril : réunion pour analyse de l'appel d'offres suivi de la réunion de conseil à 19 heures
- Le 4 avril : réunion à la salle de Laize avec la gendarmerie pour prévention et protection des habitations
- Concert Claude LEMESLE : succès, 225 billets vendus
- 31 août : cinéma en plein air à Clinchamps sur Orne, réunion avec la CDC sur le site le 29 mars à 10 heures

- Le 24 mars 2018, lors de l'inauguration de la salle de sport et judo à Sainte Honorine du Fay, Monsieur ROSE a fait la demande à la Sénatrice et à son attaché parlementaire, pour visiter le Sénat. Sa demande a été entendue et une date (courant Novembre) lui sera proposée pour cette visite avec l'ensemble des élus.

Séance levée à 21 heures 45.